

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°67-CC/2014/CCDS DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE APPELES A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT.

Séance du 16 juillet 2014

L'an deux mil quatorze et le seize juillet à quinze heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de délibérations de la Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Denis BURLOT, Emilie CLET-VENTURA, Vanessa BOIS-BLANC, Edgard CHOCHO, Gilles DUFAIL, Anne SAUNIER, Jacquy PIERRE-MARIE, Marie JEAN-BAPTISTE, Wansy JEAN-FORT, Annie ROBINSON, Céline ZULEMARO, Isabelle NIVEAU, Françoise FREDOC, Sylvio BOCAGE.

Absents excusés ayant donné procuration :

Cornélie SELLALI-BOIS BLANC à Didier BRIOLIN

Absents excusés:

Absents non excusés:

Enrico WILLIAM, Claudine CAILLOT, France CLET-COURAT, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Pierre HOWEN-SZE, Jean-Claude MADELEINE, Jean-Marie TORVIC, Annick LEVEILLE, Myriam MARIN, Daniel MANGAL, Jean-Etienne ANTOINETTE, Justine SAIBOU, Line LETARD, Yamilé GUILLY, Eddy GABRIEL

A été nommé Secrétaire de séance Monsieur Didier BRIOLIN.

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, en particulier le chapitre 1^{er} du titre VII;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la correspondance de la DEAL en date du 22 mai 2014;

Vu l'avis du Bureau en date du 03 juillet 2014 ;

Vu le rapport de présentation,

Après avoir délibéré,

Article 1er:

DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport

Article 2:

DESIGNE les représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein du Conseil

Départemental de l'Habitat, comme suit :

Membre titulaire : Monsieur Wansy JEAN-FORT Membre suppléant : Madame Marie JEAN-BAPTISTE

Vote:

-Nombre de conseillers en exercice : 35

-Nombre de conseillers présents : 18

-Pour: 19
-Contre: 0
-Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 16 juillet 2014 Pour extrait et certifié conforme

President EQUIRE DE LA GUYANE MEUREAU DU COURRIER

François RINGUET

Transmis A.....